

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2024 / 0493

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

Service : Pôle Mécanique Alès Cévennes
Tél. 04.66.30.81.33
Réf : JMC/OB/BA – 2024/65

Objet : Signature à titre gracieux entre la Communauté Alès Agglomération et le média BBC Studio France d'une convention pour l'utilisation du circuit vitesse du Pôle Mécanique Alès Cévennes du mercredi 20 au vendredi 22 novembre 2024

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2125-1,

Vu la délibération C2024_03_17 du conseil de communauté en date du 27 juin 2024 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n°2022/0150 en date du 21 avril 2022 portant règlement intérieur du Pôle Mécanique Alès Cévennes,

Considérant que la Communauté Alès Agglomération doit assurer la promotion de son territoire par une communication réalisée dans les milieux professionnels intéressés,

Considérant le souhait du média BBC Studio France de réaliser le tournage de l'émission Top Gear France sur le circuit vitesse du Pôle Mécanique Alès Cévennes,

Considérant l'intérêt de mettre à disposition, à titre gracieux, les infrastructures du Pôle Mécanique Alès Cévennes au média BBC Studio France eu égard à la promotion du site,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Une convention de mise à disposition sera conclue entre la Communauté Alès Agglomération représentée par son président, M. Christophe RIVENQ et média BBC Studio France représenté par M. Jack THOMAS-RICHARD et dont le siège social est situé 28 Cr Albert 1^{er} - 75008 Paris, en vue de la réalisation du tournage de l'émission Top Gear France durant les journées et aux horaires suivants :

- mercredi 20 novembre 2024, de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- jeudi 21 novembre 2024, de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- vendredi 22 novembre 2024, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

ARTICLE 2 :

Eu égard au caractère promotionnel de cet événement, la mise à disposition des équipements du Pôle Mécanique Alès Cévennes au média BBC Studio France sera consentie à titre gracieux du 20 au 22 novembre 2024.

L'ensemble des modalités sera détaillé au sein de la convention.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

Alès, le

24 OCT. 2024

Le président

Christophe RIVENQ

